Résolution sur la crise politique au Burkina Faso

2022/2542(RSP) - 17/02/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 627 voix pour, 10 contre et 47 abstentions, une résolution sur la crise politique au Burkina Faso.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune PPE, S&D, Renew, Verts /ALE, ECR, The Left et députés.

Le 24 janvier 2022, les militaires du Burkina Faso, dirigés par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba et le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) autoproclamé, ont renversé le gouvernement élu dirigé par le président Kaboré.

Depuis le coup d'État, Roch Marc Christian Kaboré est détenu par les forces armées. Selon le MPSR, le coup d'État est une réponse à la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays. L'escalade de la violence a fait de la situation au Burkina Faso l'une des crises de déplacement et de protection des civils qui se développent le plus rapidement dans le monde, avec au moins 1,6 million de personnes déplacées.

Les députés ont condamné et exprimé leur préoccupation face au coup d'État perpétré par les forces armées contre le gouvernement démocratiquement élu du Burkina Faso. Ils ont souligné qu'un **retour urgent à l'ordre constitutionnel** est impératif, y compris un retour immédiat à un gouvernement civil.

La résolution a également exprimé un soutien ferme à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Union africaine dans leurs efforts de médiation de cette crise. Elle a appelé la communauté internationale à poursuivre son dialogue avec les autorités burkinabè afin d'assurer une transition démocratique et rapide vers un gouvernement dirigé par des civils.

Le Parlement a appelé à :

- la libération immédiate et inconditionnelle du Président Kaboré et de tous les autres responsables gouvernementaux;

- des élections inclusives et transparentes dans les meilleurs délais;

- un dialogue national véritable et honnête, impliquant tous les secteurs de la société civile, afin de définir une vision claire de l'avenir de la démocratie burkinabè;

- une protection et un soutien accrus pour les défenseurs des droits de l'homme au Burkina Faso et, le cas échéant, la facilitation de la délivrance de visas d'urgence et la fourniture d'un refuge temporaire dans les États membres de l'UE.

La Commission, le SEAE et les États membres sont instamment invités à continuer de donner la priorité au soutien à la **réforme du système judiciaire et du secteur de la sécurité** au Burkina Faso afin de garantir que des ressources et une assistance technique suffisantes soient fournies pour une réforme en profondeur du secteur de la sécurité, une coopération transparente et constructive entre un gouvernement civil et l'armée, et des efforts renouvelés pour lutter contre la corruption.

L'UE et ses États membres sont appelés à **accroître leur soutien financier et leur aide humanitaire** afin de répondre aux besoins urgents de la population du Burkina Faso, et en particulier à ceux des personnes déplacées et des réfugiés dans les pays voisins. Ils devraient également s'acquitter de leurs obligations

internationales en appliquant un système de **contrôle et de traçage rigoureux à leurs exportations d'armes** vers des pays non membres de l'UE, afin d'éviter leur utilisation abusive et l'alimentation de violations des droits de l'homme.

Tout en estimant que le terrorisme et **l'instabilité dans la région du Sahel** constituent un défi et sapent la consolidation démocratique et l'État de droit, les députés ont souligné que la lutte contre les causes sous-jacentes de l'extrémisme et les efforts militaires visant à rétablir le contrôle gouvernemental dans la région sont essentiels pour renforcer la légitimité populaire des gouvernements démocratiquement élus.

Enfin, le Parlement a exhorté les États membres et la communauté internationale à accroître leur aide humanitaire au Burkina Faso, notamment par la fourniture de nourriture, d'eau et de services médicaux.